

Projet "VietNam" - ONG Villes en Transition

1. Présentation du projet

1.1 Une hybridation de deux initiatives : les potagers collectifs et les réseaux d'échange de savoir

Mon projet est de monter, à Hô-Chi-Minh Ville, Vietnam, une structure au sein de laquelle pourront se cristalliser 2 types d'activités

• **Un potager collectif** (sur le modèle des jardins familiaux existant en France), utilisé par des personnes en difficulté sociale et financière, dont la production sera ensuite collectivisée entre tous les travailleurs de ce lopin de terre et dont une certaine partie pourra être revendue sous forme de paniers afin de créer une part d'autofinancement à la structure. Il nous faudra trouver un lieu, dans la zone de résidence des bénéficiaires du projet, pouvant être transformé en terrain cultivable [1] et attribuer une parcelle à chaque foyer bénéficiaire du projet. Un travailleur social engagé à plein temps s'occupera de la gestion de cette activité.

• **Un réseau d'échange de savoirs, de biens et de services** facilitant les échanges interpersonnels au sein du potager collectif tout en permettant à des personnes extérieures de proposer leurs services et de disposer de ceux des autres. Ce réseau s'inspire largement de l'initiative des systèmes d'échanges locaux (SEL) français et se caractérise par :

- la réciprocité : sortant des chemins battus du bénévolat et de l'assistantat, le réseau demande à chacun de s'engager à offrir et à demander, à exprimer des besoins tout en affirmant ses compétences.
- La liberté : chacun est libre d'échanger ce qu'il veut, comme il veut, quant il veut, sur la base d'une négociation permanente avec les autres partenaires.
- La triangularité : le troc traditionnel est limité par la nécessité que deux personnes désirent en même temps ce que l'autre offre ; le réseau intervient comme un tiers qui permet d'ouvrir l'échange sur l'ensemble des participants.

Ce réseau utilisera une monnaie virtuelle jouant le simple rôle d'étalon de mesure de la valeur des biens et des services échangés [2] et émise au moment de l'échange [3]. Il sera géré par un administrateur qui assurera son suivi et la création des outils de communication indispensables :

- La première tâche est de créer, mettre à jour et diffuser le répertoire des offres et des demandes de biens et de services. Chaque participant peut y diffuser ses « petites annonces »
- Lorsqu'une transaction a lieu, un chèque est signé et envoyé à l'administrateur qui se charge d'enregistrer les modifications dans les comptes personnels des participants.
- Le compte d'un participant commence toujours à zéro et il n'est bien entendu pas nécessaire

d'avoir un compte à zéro pour pouvoir acheter, puisque la monnaie nécessaire est créée automatiquement en débitant son propre compte.

- Chaque membre reçoit régulièrement le détail de son compte.
- Un résumé de tous les comptes est consultable par tout le monde à tout moment auprès de l'administrateur et publié une fois par année au moins [\[4\]](#).
- Les prix à l'intérieur du système seront laissés à la libre appréciation des membres et s'établiront par la négociation. Au lancement du réseau, la valeur de la monnaie virtuelle sera établie en fonction de la monnaie nationale, le Dong, en espérant qu'avec le temps elle aura tendance à évoluer par elle même.

Dans mon rôle de délégué de l'association au Vietnam, je m'occuperai d'administrer dans un premier temps le réseau tout en ayant pour but de transmettre cette fonction à certains bénéficiaires eux-mêmes qui pourront être rémunérés en monnaie virtuelle par l'ensemble des membres.

Ce projet est construit pour être mis en place dans un milieu urbain ou semi-urbain et s'adresse particulièrement aux migrants issus du monde rural s'étant installés récemment à Hô Chi Minh Ville. Ces personnes, comme nous l'avons décrit, présentent la situation de précarité la plus inquiétante actuellement au Vietnam :

- Ils arrivent souvent sans projet de travail précis et vivent de petits boulots informels.
- Ils n'ont pas de statuts légaux précis et sont considérés comme immigrants clandestins à HCMV, ce qui les privent de l'accès aux services sociaux de base (Santé, Education, adduction d'eau, d'électricité, ')
- Ils vivent dans des habitats informels, fait de matériaux périssables à très court terme, dans des zones particulièrement marquées par l'insalubrité.
- Ils perdent leurs racines familiales et sociales et se retrouvent relativement isolés socialement dans des quartiers et une mégalopole extrêmement différente de leur milieu d'origine.

Je me propose d'uvrer par là sur deux aspects élémentaires du bien-être des individus : l'amélioration de leurs conditions économiques de vie et leur insertion dans un tissu social.

Par cette combinaison, je ne limite pas mon action à des considérations économiques et prends en compte d'autres facteurs pouvant être source de marginalisation. Il s'agit bien ici de se placer dans l'action d'économie solidaire et de ne pas faire la confusion entre bien-être et bien-avoir.

- Au niveau de l'amélioration des conditions de vie, les deux facettes de mon projet peuvent agir. Le potager collectif permet d'augmenter les ressources des foyers cultivant des parcelles en jouant positivement leur part d'auto-production alimentaire alors que le système d'échange non-marchand permet d'accéder à des ressources matérielles et immatérielles hors des circuits générateurs d'inégalité de l'économie de Marché.
- Les deux activités de mon projet proposent en outre de lutter contre l'exclusion individuelle en renforçant le lien social au sein des communautés en proie à la précarité et en redonnant de la dignité aux bénéficiaires de ces activités en les impliquant, en contexte de réciprocité, dans leur fonctionnement et leur gestion. Le potager collectif verra ses bénéficiaires participer à sa gestion et partager leurs connaissances de la culture de certaines denrées de base (savoir que beaucoup de

personnes issues du milieu rural pourront valoriser dans le cadre de cette activité). Le système d'échange non-marchand permettra de favoriser les échanges entre les personnes, de renforcer le lien social dans la localité où cette activité sera installée et de valoriser les savoirs et les connaissances de chaque participant.

Il s'agit bien ici de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer les conditions de vie des communautés des quartiers précaires d'Hô Chi Minh Ville en activant de nouveaux rapports de solidarité couplés à des initiatives d'essence économique.

Pour mettre en place ce projet, je me propose de créer une entité morale, associative. Cette association loi 1901 aura son siège social en France et permettra de fédérer plusieurs individus sur le projet décrit et de démarcher les partenaires institutionnels potentiels que ce soit au Vietnam ou en France.

1.2 Partenaires de l'opération

En premier lieu, la constitution de l'entité associative va être le premier travail de partenariat à réaliser. Les personnes intéressées par la fondation de l'association devront se répartir les rôles en son sein. Pour l'instant, la future association dispose de quatre personnes dont une de nationalité vietnamienne et installée au Vietnam. Cette personne travaille actuellement pour l'ONG VeT mais est très intéressée par la perspective de travailler sur le projet décrit, notamment sur l'activité de potager collectif (elle travaillait sur la polyculture en milieu rural avant de travailler pour VeT). Je me donne personnellement le but de travailler comme délégué de l'association au Vietnam et de mener à leur terme les actions envisagées. Il reste donc à fonder en France le bureau directeur de l'association et j'ai idée de proposer le poste de président à une personne bien connue dans le milieu de l'économie solidaire, notamment dans le milieu universitaire.

Une fois les statuts déposés et l'officialisation de l'existence de l'association, le premier travail sera de réunir les différents individus la composant pour discuter et construire la présentation du projet nous permettant de démarcher les partenaires et financeurs potentiels.

Les financeurs ciblés seront certainement, dans un premier temps, les collectivités publiques françaises (Conseil Général, Conseil Régional, Ministère des affaires étrangères, Ambassade de France au Vietnam, ...) puis l'association adoptera une posture de recherche de nouveaux financeurs potentiels et engagera leur démarchage.

Après l'obtention des premiers financements, l'ONG pourra débiter ses activités en salariant deux personnes au Vietnam (un délégué, en l'occurrence moi-même, et une chargée de projet, la personne vietnamienne travaillant actuellement avec VeT).

A la suite de la constitution du partenariat des « administrateurs » et du démarrage des premières activités, les bénéficiaires seront associés le plus rapidement possible à la gestion des projets, le but étant d'arriver le plus rapidement possible à une autogestion des initiatives. A la suite de cette autogestion effective, il sera peut être tant pour l'association de s'effacer de ce terrain et de remettre en place des initiatives dans d'autres zones.

1.3 Financement de l'opération

Financement de l'équipement et de la mise en Etat des terrains et locaux

Ce financement se basera sur les premières subventions tirées des collectivités

publiques citées précédemment et des autres entités démarchées.

Financement du fonctionnement

Ressources marchandes : Comme je l'ai indiqué précédemment, il sera intéressant d'accorder une partie de la production des parcelles du potager collectif à la vente de paniers de fruits et légumes. Cette initiative pourrait être une solution viable car elle se place à l'opposé de l'agriculture intensive qui se développe de façon exponentielle au Vietnam et qui pose ses premiers problèmes massifs de sécurité alimentaire (utilisation de produits chimiques dangereux pour accélérer la croissance des légumes et céréales, utilisation de farines animales peu contrôlées, '). Ces problèmes, largement médiatisés au Vietnam par l'existence de cas d'empoisonnement collectifs dû à l'utilisation d'huile de vidange pour accélérer la production de liserons d'eau (l'un des légumes de base de l'alimentation vietnamienne), sont à la base du nouvel attrait éprouvé par les classes moyennes et aisées envers la production alimentaire biologique ou du moins effectuée dans un cadre rigoureux de sécurité alimentaire. Les paniers pourront être proposés à ces populations ainsi qu'aux populations occidentales expatriées, nombreuses, au sein desquelles il est apprécié d'engager de « bonnes actions » aux retombées positives envers les populations locales défavorisées. Il s'agira alors de proposer la revente de ces paniers à des commerces appréciés de ces personnes et, pourquoi pas, d'envisager de livrer ces paniers à domicile, notamment dans le cadre du réseau d'échange de savoirs, de biens et de services ou des « livreurs » disposant d'engins motorisés pourront se faire rémunérer en monnaie virtuelle.

De plus, la réflexion engagée au sein de l'association entre les différents adhérents pourra s'axer sur des moyens d'autofinancement et dégager la capacité de l'association à proposer certains services en échange d'une rémunération (études de terrain, journées pédagogiques sur les potagers destinés aux écoles, etc.)

Ressources non-marchandes : Les subventions accordées par les institutions publiques et les dons, comme c'est le cas pour la grande majorité des ONG, constitueront une manne financière très importante pour assurer le fonctionnement de l'association. Il reviendra au délégué de l'association, avec la coopération d'autres adhérents de l'association, notamment des administrateurs, d'assurer un suivi rigoureux des dossiers de subventions.

Ressources non-monétaires : à l'instar des associations dont l'action relève du champ de l'économie solidaire, l'association fondée tirera grand bénéfice de l'initiative bénévole de ses adhérents. De plus, dans un contexte de réciprocité et afin de fonder une action créatrice de dignité, les activités envisagées, comme nous l'avons vu, se basent sur la participation active des bénéficiaires du projet et leur implication dans la gestion de celui-ci.

1.4 Budget de la première année de fonctionnement

BUDGET ACTIVITE 1 : Réseau d'échange de savoirs et Administration générale (en euros)

INTITULE	DEBIT	CREDIT
MASSE SALARIALE	29448	
- Délégué (temps complet)		

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4500	
- Loyer du bureau	720	
- Eau/gaz/électricité	200	
- Poste	500	
- Communications téléphoniques	100	
- Connexion internet	50	
- Responsabilité civile	75	
- Assurance locale	350	
- Communication	500	
- Achats	200	
Aménagements locaux	1500	
Meubles de bureau	300	
Ordinateur		
Fournitures bureau		
FRAIS DE MISSION ET DEPLACEMENT	200	
- Missions/Réceptions	2000	
- Déplacements		
FRAIS FINANCIERS	100	
- Frais de gestion bancaire		
PROVISIONS	1000	
TOTAL	41734	41734

BUDGET ACTIVITE 2 : Potager collectif (en euros)

INTITULE	DEBIT	CREDIT
MASSE SALARIALE	29448	
- Chargé de projet		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5000	
- Loyer	2200	
- Eau/gaz/électricité	200	
- Poste	500	
- Communications téléphoniques	100	
- Connexion internet	50	
- Responsabilité civile	75	
- Assurance locale	350	
- Communication	500	
- Achats	1000	
Aménagements locaux	500	
Outillage		
Graines, semences, produits d'entretien		
FRAIS DE MISSION ET DEPLACEMENT	500	
- Missions/Réceptions	500	
- Déplacements		
FRAIS FINANCIERS	100	
- Frais de gestion bancaire		
PROVISIONS	1000	

TOTAL	42032	42032
--------------	-------	-------

BUDGET GLOBAL CONSOLIDE (en euros)

INTITULE	DEBIT	CREDIT
MASSE SALARIALE	58896	
- Délégué	29448	
- Chargé de projet	29448	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	19470	
- Loyer	9500	
- Eau/gaz/électricité	2920	
- Poste	400	
- Communications téléphoniques	1000	
- Connexion internet	200	
- Responsabilité civile	100	
- Assurance locale	150	
- Communication, promotion	700	
- Achats	1000	
Aménagements locaux	200	
Meubles de Bureau	1500	
Ordinateur	300	
Fournitures bureau	1000	
Outillage	500	
Graines, semences, produits d'entretien		
FRAIS DE MISSION ET	3200	

DEPLACEMENT	700	
- Missions/Réceptions	2500	
- Déplacements		
FRAIS FINANCIERS	200	
- Frais de gestion bancaire	200	
PROVISIONS	2000	
TOTAL	83766	83766

MASSE SALARIALE DETAILLEE (en euros)

	Délégué	Chargé de projet
BRUT MENSUEL	1515.5	1515.5
NET MENSUEL	1133.6	1133.6
CHARGE MENSUEL	2150	2150
BRUT ANNUEL	18186	18186
NET ANNUEL	16004	16004
CHARGE ANNUEL [5]	25824.1	25824.1
MASSE SALARIALE ANNUELLE [6]	29448	29448
NOMBRE D'HEURES ANNUELLES	1820 h	1820 h
COUT HORAIRE BRUT	10	10
COUT HORAIRE NET	8.8	8.8
COUT HORAIRE CHARGES	14.2	14.2

COÛT HORAIRE DE LA MASSE SALARIALE	16.2	16.2
---	------	------

TABLEAU D'INVESTISSEMENT (en euros)

BESOINS		RESSOURCES	
Aménagements locaux	1000	Vente de paniers de produits agricoles frais	
Meubles de bureau	200	Etudes de terrain	
Ordinateur	1500	Prêts	
Fournitures bureau	300	Dons	
Outillage	1000	Subventions	
Graines, semences, produits d'entretien	500		
TOTAL	21750	TOTAL	

1.5 Evaluations

L'évaluation des activités sera soumise à l'avis, en premier lieu, des bénéficiaires eux-mêmes puis s'effectuera par le biais des comptes rendus effectués trimestriellement par les deux salariés sur place qui tiendront compte des sentiments exprimés par le bureau de l'association et l'ensemble des adhérents, notamment au cours des assemblées générales annuelles.

En outre, des personnes extérieures se verront confier une évaluation annuelle à faire sur le terrain afin d'établir un diagnostic des activités en cours [\[7\]](#).

Ces rapports et évaluations seront capitalisés afin de constituer un document à destination des partenaires des projets et des financeurs.

2. Un projet pouvant s'insérer dans le cadre des activités de l'ONG VeT

L'ONG VeT (Villes en Transition) s'est montrée très intéressée par le développement des initiatives de mon projet dans le cadre de leurs propres activités et par mon recrutement en tant que « délégué VeT » au Vietnam.

Leurs actions se placent sur deux domaines : la réhabilitation de logement pour les populations précaires et l'accompagnement socio-économique afin de renforcer le lien social et

l'insertion communautaire de ces populations.

Le délégué actuel de VeT est architecte de formation et l'association a des projections de volume d'activité très positives. C'est face à ce volume supplémentaire de travail et au manque de formation en initiatives d'économie solidaire de son délégué que VeT envisage depuis plusieurs mois d'engager un socio-économiste en charge du deuxième volet des activités de l'ONG.

Par la formation universitaire que j'ai suivie, je représente un profil intéressant pour VeT qui a pu jauger de mes compétences durant le stage que j'ai effectué cet été. C'est durant celui-ci que le délégué au Vietnam et le responsable de projet basé à Lyon m'ont évoqué la possibilité de tenir ce rôle de second délégué au Vietnam en charge des activités d'accompagnement socio-économique.

Mon projet peut parfaitement s'inclure dans l'activité de VeT en proposant ses initiatives comme nouvelles activités permettant l'insertion socio-économique des bénéficiaires du relogement :

- Le réseau d'échange de savoirs, de biens et de services, qui va être prochainement mis en place en tant que projet-pilote [8], permet, comme nous l'avons vu, de lutter contre le déficit de revenus des populations précaires en proposant un système d'échange non-marchand et permet de renforcer le lien social au sein de la communauté concerné.
- Le potager collectif offre un revenu alimentaire issu du travail de la terre alloué qui représente une amélioration de la qualité alimentaire et autant de dépenses financières évitées. Sa gestion, collective, représente elle-aussi un gage de lien social fort entre les différents participants à l'activité.

Ces initiatives pourraient s'insérer particulièrement bien dans les programmes et les objectifs annoncés par VeT car ils constituent de bons outils de lutte contre l'exclusion sociale dans un contexte d'urbanisation marginalisante.

La première initiative ne demande qu'un apport financier limité (émission des bons d'échange, gestion des échanges) et la deuxième pourrait tout à fait s'inscrire dans la planification de quartier que réalise VeT. Celle-ci se traduit par la construction d'espace de relogements, sur des terrains ruraux d'HCMV, avec de nouvelles maisons, de nouvelles rues, de nouvelles infrastructures et la construction de maisons de quartier. Place peut être faite, dans cette planification, à la réalisation de zones cultivables où pourront être délimitées les parcelles du potager collectif, notamment sur les terrains attenants les maisons de quartiers construites.

Mon travail dans le cadre de VeT me permettrait d'accélérer largement la réalisation de mes projets au sein d'une équipe intéressée par mes initiatives, d'un interlocuteur privilégié des autorités d'Hô Chi Minh Ville, d'une structure bénéficiant déjà de fonds conséquents et développant déjà des initiatives dans plusieurs quartiers à Hô Chi Minh Ville.

Mon travail ne se limiterait pas à la mise en place de ces projets et se réaliserait dans la gestion de l'ensemble des activités d'économie solidaire déjà mises en place, notamment celles d'épargne et de crédits solidaires, ce qui me donnerait une expérience de terrain inespérée au c'ur de la ville au sein de laquelle j'aimerai démarrer ma vie professionnelle.

Cette opportunité serait la bienvenue tout en n'empêchant pas la création d'une association, en France, dont l'objet serait d'intervenir, à court ou moyen terme, sur le terrain de l'économie solidaire au Vietnam.

[1] Il y a, à HCMV, de nombreux districts encore ruraux subissant une urbanisation rapide. Ces districts sont le lieu d'installation de nombre de personnes arrivant illégalement dans la métropole car ils présentent encore de nombreuses zones, souvent marécageuses, à faible densité de population. Il s'agira alors de négocier avec les bureaux officiels de planification urbaine l'attribution d'un lopin de terre pour aider ces populations. La conjoncture commence à être favorable à ce genre de négociation car les autorités commencent à se rendre compte que la solution ne peut résider dans l'expulsion de ces populations, politique qui ne fait que déplacer le problème.

[2] Ce rapport direct entre monnaie et travail empêchant la capitalisation et la spéculation

[3] Cette émission de monnaie n'est pas contrôlée par une instance centralisatrice, bien au contraire chacun a le pouvoir de créer la monnaie quand il en a besoin.

[4] Afin d'encourager la transparence et l'autorégulation du système.

[5] Brut x 1.42

[6] En comptant la médecine du travail et les provisions pour congés payés (36 jours)

[7] Cette évaluation devra tenir compte prioritairement des commentaires exprimés par les bénéficiaires des activités.

[8] Dont je vais continuer à assurer le suivi bénévolement, en tant qu'adhérent de VeT.